Communiqué de presse - 26 novembre 2026

Deuil numérique : le Groupe IMA lance une offre d'assistance pour les proches

Le devenir de l'identité numérique d'une personne décédée préoccupe de plus en plus les Français : plus d'un sur deux souhaite en effet voir ses contenus publiés sur les réseaux sociaux supprimés après son décès[1]. Dans ce contexte, le Groupe IMA annonce le lancement de son offre d'assistance en matière de deuil numérique. KLESIA Mut' est le premier partenaire à faire confiance à IMA pour accompagner ses bénéficiaires dans la gestion de la présence numérique d'un défunt.

Une prise en charge de la gestion des comptes à la protection de l'e-réputation

L'offre accompagne les proches à chaque étape de la prise en charge de l'empreinte numérique laissée par le défunt. Le parcours débute par un échange avec un chargé d'assistance IMA, qui accueille le proche avec écoute et bienveillance avant de l'orienter vers les partenaires spécialisés chargés des démarches. IMA s'appuie sur deux partenaires pour cette nouvelle offre :

- Repos Digital pour accompagner les proches dans la gestion des comptes numériques du défunt (recensement, fermeture ou commémoration des comptes, récupération des contenus sur les espaces de stockage type clouds, etc.) ;
- iProtégo pour réaliser un audit de réputation posthume afin d'identifier les contenus en ligne susceptibles de porter atteinte à la mémoire du défunt, et d'agir pour les faire disparaître ou en limiter la visibilité.

KLESIA Mut' est le premier à proposer cette offre à ses adhérents individuels bénéficiant d'une complémentaire santé. Elle a vocation à être déployée auprès de l'ensemble des partenaires du Groupe IMA, en complément de leurs garanties obsèques, santé ou cyber.

Xavier Blanchard, Directeur du Développement et des Offres du Groupe IMA déclare : « *Le deuil a désormais aussi une dimension numérique. Après un décès, les proches doivent composer avec des comptes, des données et des contenus qui continuent d'exister en ligne. Notre rôle est aussi de les accompagner face à cette nouvelle réalité.* »

Soulager les proches face au deuil numérique

Après un décès, l'identité numérique du défunt reste exposée : ses comptes restent actifs, ses contenus visibles, et certaines informations peuvent porter atteinte à son image ou à ses proches. 65 % des Français estiment d'ailleurs que les comptes des personnes décédées sont particulièrement vulnérables à l'usurpation d'identité. L'offre d'IMA permet aux familles de :

- Contribuer à sécuriser l'identité numérique du défunt et limiter les risques de détournement ;

[1] Enquête de novembre 2024, menée pour CNIL / LINC « nos données après nous », échantillon représentatif des adultes en France

- Faire respecter les choix des proches quant au devenir de chaque compte, et leur éviter d'être confrontés à la présence numérique de la personne disparue (rappels d'anniversaire, suggestions de souvenirs, messages automatiques, etc.) ;
- Décharger les familles de démarches numériques souvent complexes et fastidieuses, à un moment où elles ont besoin de se consacrer à l'essentiel.

Avec cette nouvelle offre, IMA se positionne comme un acteur précurseur de l'assistance de demain, en intégrant à son champ d'intervention une problématique encore peu connue.

À propos du Groupe IMA :

Le Groupe IMA conçoit, assemble et met en œuvre des solutions d'assistance et de services adaptées à ses actionnaires* et clients. De l'assistance d'urgence à l'accompagnement au quotidien, le Groupe IMA propose une offre complète dans les domaines de la Mobilité (automobile, déplacement, voyage et de loisirs), de l'Habitat (travaux, télésurveillance, maison connectée), de la Santé Bien-vivre et du Juridique.

En 2025, notre Groupe a été au service de plus de 45 millions de bénéficiaires. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 1 112 millions d'euros pour un résultat net consolidé de 42,8 millions d'euros. Une assistance engagée, fiable et maîtrisée, qui prend sa part aujourd'hui pour mieux accompagner demain.

*MACIF, MAIF, MATMUT, AMF, SMACL, MAPA, AGPM, MAE, Mutuelle des Motards, BPCE Assurances IARD, GROUPE P&V, WAFA Assurance.

Contacts presse :

Agence Bona fidé
Edgar Borrits
06 51 37 83 59
eborrits@bonafide.paris

Groupe IMA
Amaury Kergoët
06 10 31 14 44
amaury.kergoet@ima.eu

Connectez-vous sur ima.eu